



Conseil général Haute-Sorne



Groupe PDC-JDC

POSTULAT

No...³.....

Et pourquoi pas un nouveau Parcours Vita ?

Créés en 1968 par une filiale de Zurich, les vitaparcours, au nombre avoisinant maintenant les 500 de par le pays, sont bien connus de plus de 85% des Suisses. En 1993 a été fondée la fondation Parcours VITA. Avec les organismes responsables locaux – communes, associations et organisations privées –, elle coordonne l'entretien et la création de nouveaux parcours.

Ceux-ci ont adopté en 2008 l'appellation de leur sponsor exclusif et sont devenus les Zurich parcoursvita. Au fil des années, ils ont revêtu de nouveaux usages et accueilli de nouvelles installations, et les panneaux explicatifs ont été modernisés et adaptés aux exigences actuelles.

Une recherche rapide indique que sur les trois parcours du district de Delémont, celui de Bassecourt est un parcours avec une signalétique noire, c'est-à-dire difficile.

Une fois sur place, vous constatez qu'effectivement le parcours est difficile. Pas exclusivement lié au profil géographique mais essentiellement à l'entretien défaillant des postes et itinéraires de cheminement, en fait des chemins de débordage. Actuellement, il faut traverser une vaste piste forestière boueuse et des abatis d'arbres et de branches. Les postes ne sont plus entretenus et il est impossible de réaliser certains exercices au risque d'accidents.

La Commune a confié l'entretien de ce parcours à la SEB. Cette société remplit sa mission en fonction de ses moyens et de la disponibilité de ses membres. Aujourd'hui ces moyens sont insuffisants et il y serait nécessaire d'engager des moyens lourds à mettre en œuvre, sans commune mesure avec ceux à disposition des bénévoles.

S'il envisage le maintien d'un Zurich parcoursvita, le conseil communal est invité à étudier, en collaboration avec tous les partenaires, une nouvelle localisation géographiquement mieux centrée en Haute-Sorne, éventuellement à proximité de la nouvelle aire de repos de l'A16 et pourquoi pas en collaboration avec les communes voisines.

Date : 24 mars 2015

Signature : Eric Dobler

Cosignataires :